



DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT AU COURS DU TROISIEME TRIMESTRE 2023

Quatre membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune et province Rumonge

En date du 03 juillet 2023, sur la colline Gashasha, commune et province Rumonge, Saidi Tubanyenzi, âgé de 32 ans, Phenias Kurubone, âgé de 73 ans, Jérémie Toyi, âgé de 38 ans et Césarie Horugavye, âgée de 40 ans, tous membres du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du commissariat communal de police de Rumonge. Selon des sources sur place, ces trois hommes sont allés témoigner chez le Gouverneur en faveur de Césarie qui avait porté plainte contre le chef de colline dont les vaches ont endommagé un champ de cette femme. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de former un groupe qui veut renverser le chef collinaire Frida Ndagijimana.

Un membre du parti CNL et un membre du parti CNDD-FDD arrêtés en province Rutana

En date du 03 juillet 2023, au bureau du Gouverneur, au chef-lieu de la province Rutana, Apollinaire, membre du parti CNL et Xavier, membre du parti CNDD-FDD, tous infirmiers au CDS Giharo, ont été arrêtés et conduits au cachot du parquet de Rutana par des policiers sur l'ordre du Gouverneur, Olivier Nibitanga. Selon des sources sur place, ils avaient répondu à une convocation du Gouverneur et avaient été accusés du détournement des médicaments (124 comprimés pour les vendre dans la pharmacie).

Un commerçant arrêté en commune et province Ruyigi

En date du 05 juillet 2023, vers 8 heures, un prénommé Samuel, commerçant de Ruyigi a été arrêté à la station de l'économat de Ruyigi par Valéry Nkuzimana, chef de cabinet du Gouverneur de Ruyigi. Selon des sources sur place, il était en train de s'approvisionner en carburant alors qu'il avait eu du carburant la veille pour son véhicule de type probox. Le même jour, le TGI Ruyigi l'a auditionné et l'a condamné à une peine de servitude pénale de 3 mois et à payer une somme de 700 000 fbu en l'accusant d'atteinte à l'économie nationale. Selon les mêmes sources, ce chef de cabinet du gouverneur prend des photos des plaques des véhicules qui s'approvisionnent et aucun véhicule n'est autorisé à revenir à la pompe avant 3 jours.

Un agent du SNR arrêté en commune Giharo, province Rutana

En date du 14 juillet 2023, à l'Ecole Technique de Giharo, commune Giharo, province Rutana, Alexis Niyongabo, agent du SNR, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par la police sur l'ordre du Gouverneur de la province Rutana, Olivier Nibitanga alors qu'il venait de prendre des photos de l'immeuble en étage de cette école en construction. Selon des sources sur place, ce gouverneur a ordonné également la saisie des téléphones portables et Alexis Niyongabo a été transféré au cachot du chef-lieu de cette province. Le gouverneur de Rutana a accusé Alexis de vouloir envoyer aux hautes autorités ces photos de cet immeuble en construction depuis bientôt 10 ans alors que des contributions ont toujours été collectées auprès des habitants. Alexis Niyongabo a été libéré le même jour grâce à l'intervention des autorités hiérarchiques du SNR à Bujumbura.

Deux personnes arrêtées en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 10 juillet 2023, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Saïdi Mugisha et le nommé Kundabayo, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 30 ans ont été arrêtés par Daniel, Commissaire communal de police accompagné par Landry Munezero, représentant communal des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont saisi 10 bidons de 20 litres remplis d'essence appartenant à Saïdi Mugisha. Ce dernier a été exigé de leur donner une somme de 500.000 Fbu pour classer sans suite cette affaire. Selon les mêmes sources, Kundabayo leur a écrit un message leur disant de lui partager sur cette somme sinon il leur a pris des photos quand ils recevaient cet argent. Ces derniers lui ont demandé de venir prendre une part et à son arrivée le commissaire l'a menotté et l'a conduit au cachot de la police à Buhiga. Par après, ils sont retournés chez Mugisha où ils ont pris ces bidons d'essence et les ont amenés à la police. Mugisha leur a demandé de lui remettre l'argent et ils ont refusé. Ils l'ont arrêté et tous ont été transférés au cachot du commissariat provincial en date du 11 juillet 2023.

Une élève arrêtée en commune Ntega, province Kirundo

En date du 12 juillet 2023, au TGI Kirundo, Christella Ndayishimiye, élève en 3^{ème} année section Langue au Lycée communal Mugendo, commune Ntega, province Kirundo a été arrêtée sur une ordonnance de mise en détention préventive après avoir été accusée de dévoiler le secret professionnel. Elle venait d'être auditionnée successivement trois jours au parquet de la République de Kirundo où elle était détenue le 3 juillet 2023. Selon cette ordonnance, l'Officier du Ministère Public, Sylvère Hashakimana a exposé qu'une instruction de révélation du secret professionnel était ouverte à charge de cette élève, qui comparaisait et qu'il existe contre elle des charges suffisantes de culpabilité malgré que Christella Ndayishimiye a nié ces faits. Ce jour même, elle a été transférée à la prison de Ngozi à bord d'un véhicule du parquet de la République de Kirundo mais dès son arrivée à Gaseke, commune Kiremba, sur la route Kirundo-Ngozi, à 20 kilomètres du centre Ngozi, Sylvestre Nyandwi, Procureur Général de la République a intimé l'ordre de la libérer suite au plaidoyer du Ministre de l'Education Nationale, François Havyarimana. En date du 16 juillet 2023, une autre ordonnance de mise en liberté provisoire a été émise par le TGI Kirundo en faveur de Christella Ndayishimiye en l'accusant toutefois de disparition de preuves. En date du 23 juin 2023, des élèves du Lycée Communal Mugendo avaient écrit une lettre au Directeur dudit Lycée avec copie pour information aux chefs hiérarchiques en disant que Christella recevait des examens anticipativement. Le DCE a par après, mené des

enquêtes dont les résultats ont abouti à l'arrestation de Gérard Bigirimana Préfet des Etudes, de Bonaventure Misago titulaire du cours FPH et de Christella sur mandat du Procureur de la République de Kirundo. Après un interrogatoire mené auprès de ces derniers, en date du 26 juin 2023, Oscar a également été arrêté et détenu au cachot du commissariat communal de police de Ntega. En date du 3 juillet 2023, le chef provincial du SNR, Michel Ndikuriyo a conduit Gérard Bigirimana, Bonaventure Misago, Christella et Oscar à son bureau avant de les transférer au cachot du commissariat provincial de Kirundo. Oscar Nemeyimana avait été remplacé à son poste par Fleury Hitimana pour assurer l'intérim sur l'initiative du DCE. Par après, Oscar avait été muté à l'ECOFO Rushubije comme professeur. Rappelons que cette affaire remonte en date du 11 janvier 2023 suite aux plaintes de cette élève auprès du DCE et de l'OPJ Ntega contre son directeur Oscar Nemeyimana qui la harcelait sexuellement. Cette élève avait même présenté des preuves comme des messages et des appels téléphoniques ainsi que des témoignages du jour où elle a failli être violée au bureau dudit directeur.

Une personne arrêtée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 juillet 2023 indique que dans la matinée du 14 juillet 2023, Evariste Ndayegamiye, commerçant a été arrêté en possession de 83000 fbu et 52000 Shilling Tanzaniens. Selon des sources sur place, en date du 18 juillet 2023, vers 16 heures, il a été auditionné par le TGI de Rumonge dans le cadre des procès de flagrance en l'accusant de rébellion et gaspillage de fond public. Il a été condamné à une année de servitude pénale et à payer une somme de 250 000 fbu d'amende.

Une femme arrêtée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2023 indique qu'en date du 23 juillet 2023, sur la colline Gihwanya, commune et province Rumonge, Nzeyimana Estella, mère célibataire, âgée de 27ans a été arrêtée et conduite par des policiers au cachot du commissariat communal de police à Rumonge. Selon des sources sur place, elle a été accusée d'avoir fait un avortement volontaire ce qu'elle a nié disant que sa grossesse avait 3 mois et qu'elle avait fait une fausse couche en date du 13 juillet 2023.

Une femme arrêtée en commune Mishiha, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2023, indique qu'en date du 17 juillet 2023, vers 15 heures, dans l'un des cabarets de la colline Rutsindu, zone Munzenze, commune Mishiha, province Cankuzo, Jacqueline Mvuyekure, âgée de 37 ans, mariée avec Emmanuel Ndayikengurukiye, a été arrêtée par un prénommé Élie, Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot du poste de police de cette commune l'accusant de se disputer avec Daphrose, concubine de son mari. Selon les mêmes sources, Jacqueline a été battue par son mari avant d'être conduit au cachot et a été retenue avec son bébé, Bilise Uwikunda, âgée de 9 mois.

Une femme arrêtée en commune Mishiha, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 juillet 2023 indique qu'en date du 16 juillet 2023, vers 20 heures, sur la sous-colline Kirimba, colline et zone Mugeru, commune

Mishiha, province Cankuzo, Séraphine Nzeyimana, âgée de 23 ans, mère de 2 enfants, a été arrêtée et conduite au cachot du poste de police de cette commune par des Imbonerakure dont Jérémie et Ndayi. Selon les sources sur place, ils l'ont accusé d'avoir commis l'adultère quand ils étaient dans une brousse tout près d'un sentier avec Hakizimana Alexis, cultivateur, et habitant de la même colline. Selon les mêmes sources, Alexis a pris le large tandis que Séraphine est détenue au cachot du poste de police de la commune Mishiha.

Un rapatrié arrêté en commune Kabezi, province Bujumbura rural

En date du 2 août 2023, vers 13 heures, au quartier Nyabugete, zone Ruziba, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Schadrack Niyonkuru, père de deux enfants, ancien militant du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été arrêté par Pascal et Yubari, tous membres de la milice Imbonerakure de la zone Ruziba. Selon des sources sur place, ils l'ont emmené à bord d'une moto jusqu'à Ruziba chez Salvator Ihorihoze, responsable du SNR en province Bujumbura rural qui l'a alors embarqué dans son véhicule double cabine vers le cachot du poste de police de la commune Kabezi. Schadrack a été accusé de détention illégale d'armes. Selon les mêmes sources, en date du 4 août 2023, Schadrack a été libéré grâce à l'intervention de l'UNHCR. Rappelons que Schadrack Niyonkuru était retourné au Burundi sur sa colline natale Mugongo en date du 12 juillet 2023 en provenance du camp des réfugiés de Mahama au Rwanda où il avait pris refuge depuis 2015 à cause de la crise déclenchée par le 3^{ème} mandat illégal du Président Pierre Nkurunziza.

Deux enfants arrêtés en commune Gisagara, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 août 2023 indique qu'en date du 10 juillet 2023, en cours de route en provenance du marché de Nyamugari, commune Cendajuru, province Cankuzo, Hermès Hakorimana et Elie Itangishaka, tous âgés de 16 ans résidant sur la sous-colline Muka, colline Bumba, zone Camazi, commune Gisagara de la même province, ont été arrêtés par Venant Ndayishimiye, responsable provincial du SNR à Cankuzo et ont été conduits au cachot du Commissariat provincial de police à Cankuzo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'atteinte au bon fonctionnement de l'économie nationale car ils avaient deux sacs de haricot qu'ils venaient d'acheter à ce marché, sur leurs vélos. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de faire le commerce vers la Tanzanie, lui ont pris leurs vélos et les sacs qui contenaient le haricot. Hermès et Elie se sont expliqués qu'ils ne faisaient pas de commerce des produits vivriers et qu'ils avaient acheté le haricot comme les autres à des fins de consommation familiale. Le chef de la documentation de Cankuzo a remis les vélos et les sacs au procureur de Cankuzo.

Deux agents de la prison Muyinga arrêtés en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 août 2023 indique qu'en date du 03 août 2023, à la prison de Muyinga, au quartier Kinyota, commune et province Muyinga, Claudette Nikezwe et Claver, assistant juridique ont été arrêtés par Félix Havyarimana, responsable provincial du SNR à Muyinga. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir donné la permission à Floriane Irangabiye de se faire soigner dans une Polyclinique privée nommée excellence à Muyinga. Elle avait été accompagnée par des policiers quand elle était allée se faire soigner. Signalons que Floriane est une journaliste, condamnée à 10 ans de Servitude Pénale et à

une amende de 1 million de fbu par le Tribunal de Grande Instance de Mukaza. Elle avait été arrêtée en date du 30 août 2022.

Un membre du parti UPRONA arrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 août 2023 indique qu'en date du 20 juillet 2023, au centre urbain de la commune Nyanza-lac, province Makamba, Eliphaz Nduwayo, commerçant, membre du parti UPRONA a été arrêté chez lui dans sa boutique par le Commissaire communal de police, Jean Claude Ndikuriyo accompagné par des policiers. Selon des sources sur place, avant son arrestation, ces policiers ont effectué une fouille perquisition durant laquelle des marchandises composées du haricot, du riz et des jus achetés en Tanzanie d'une valeur d'au moins 850.000 fbu ont été saisies en l'accusant de fraude. Selon les mêmes sources, Eliphaz Nduwayo avait présenté des documents montrant qu'il avait payé des taxes à l'OBR. Il a été transféré au cachot du parquet de Makamba où il a été libéré en date du 3 août 2023 après avoir été contraint de payer une amende de 600.000 fbu mais ses produits sont restés gardés au cachot du parquet de Makamba.

Trois juges arrêtés en commune et province Bururi

En date du 16 août 2023, Antoine Ngendakumana, Léonard Nizigiyimana et Irène Mukeshimana, tous juges du TGI Bururi ont été arrêtés et conduits à la prison de Bururi sur l'ordre du parquet général près la Cour d'Appel de Bururi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir pris la décision d'accorder la liberté provisoire à 8 détenus présumés auteurs d'attaques à la machette à Bururi lors d'une chambre de conseil qui a été tenue en date du 20 juillet 2023 à la prison de Rumonge. Dans cette audience, le siège avait écouté des accusés et des témoins à charge. Ces derniers avaient déclaré avoir chargé ces présumés auteurs sous contrainte. Ainsi, le siège avait constaté qu'il n'y avait aucun indice de culpabilité d'où a été prise cette décision de les libérer.

Un secrétaire permanent de la commune Ntega arrêté en commune Ntega, province Kirundo

En date du 16 août 2023, sur la colline et commune Ntega, province Kirundo, Léonidas Birizanye, Secrétaire permanent de la commune Ntega, membre du parti CNDD-FDD a été arrêté et conduit au cachot du parquet par le Procureur de la République à Kirundo, Ndemvyé. Selon des sources sur place, il a été accusé de diffuser des audios du président de la République qui disaient que les voleurs seront jugés et que le leadership est tenu par des incompetents. Selon les mêmes sources, Leonidas l'avait envoyé à Révérien Mwangezandeké, secrétaire communal de Ntega qui, à son tour l'a envoyé à l'administrateur communal qui l'a transféré au procureur. Selon les mêmes sources, le procureur a demandé à Léonidas de montrer ces voleurs dont on parle dans cet audio.

Quatre hommes arrêtés en commune Mishiha, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 août 2023 indique qu'en date du 25 août 2023, au marché de Kibuye, sur le centre et colline de Mwiruzi, commune Mishiha, province Cankuzo, quatre hommes dont Jean Berchmans Nitunga, Médard Ndayisaba et Elie Ngerageze ont été arrêtés en possession du jus appelé Jambo en provenance de la Tanzanie, par Venant Ndayishimiye, responsable provincial du SNR. Ils ont été embarqués dans son véhicule jusque

chez lui à Cankuzo où ils ont été détenus et leurs téléphones ont été confisqués. Selon des sources sur place, ils ont été libérés en date du 31 août 2023.

Un enfant arrêté en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 17 septembre 2023 indique qu'en date du 07 septembre 2023, Achille Igiraneza, âgé de 14 ans, a été arrêté et conduit au cachot de police de la commune Bugendana, province Gitega. Il a été accusé d'avoir volé une somme de 100.000 fbu et un sac d'urée appartenant à Noëlla Dorine Mpawenayo et Anne Bizongwako. Selon des sources sur place, deux policiers du poste de police de la zone Mugeru l'ont tabassé à coup de bâton en date du 14 septembre 2023 en le forçant d'accepter que c'est lui qui avait volé. Selon les mêmes sources, l'enfant a rejeté ces accusations et a demandé à l'OPJ Serger de convoquer des témoins pour les écouter.

Un conseiller collinaire arrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 12 septembre 2023, sur la colline Ruvumera, commune Nyanza-lac, province Makamba, Samson Ngabire, conseiller de cette colline a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, il est en conflit foncier avec Sédéckias Nyandwi, membre du parti CNDD-FDD, commissionnaire des terres. Selon les mêmes sources, en date du 15 Septembre 2023, des voisins de la victime se sont rendus chez le Gouverneur, Françoise Ngozirazana pour plaider à sa libération.

Sept femmes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 12 Septembre 2023, sur la colline Bukeye, commune Nyanza-lac, province Makamba, 7 femmes dont Ndayirorere Anitha, toutes membres du parti CNL ont été arrêtées, battues et conduites par des policiers au cachot du commissariat de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, elles ont été accusées d'avoir acheté des marchandises aux commerçants ambulants à l'extérieur du marché public. Tous leurs biens composés de nourriture pour leurs enfants ont été versés par terre et piétinés par ces policiers. Selon les mêmes sources, elles ont été libérées le lendemain après qu'un groupe de plusieurs femmes se sont dirigées au cachot pour demander leur libération.

Quatre personnes dont un mineur arrêtées en commune Kabarore, province Kayanza

En date du 18 septembre 2023, sur la colline Buyumpu, commune Kabarore, province Kayanza, Hakizimana alias Nkurunziza, âgé de 16 ans, Léon Misigaro, âgé de 23 ans, Anastase Kaburundi, âgé de 19 ans et Anatole Nkeshimana, âgé de 21 ans, ont été arrêtés par la police en train de vendre des pommes de terre sur la frontière Rwanda-Burundi. Selon des sources sur place, ils étaient en train de vendre des pommes de terre avec des Rwandais. Ils ont été conduits au cachot du commissariat de Kayanza.